



**UNE PÉTITION DE PLUS DE 20 000 SIGNATURES
QUI PORTE FRUIT!**

Drummondville, le 3 novembre 2011 – La pétition signée par plus de 20 000 citoyens réclamant des services, du soutien et l'équité à tous les traitements pour les personnes vivant avec le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H) a franchi une nouvelle étape hier, lorsque le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a souligné qu'il allait regarder pour former un groupe de travail et qu'il a tenu à dire que cette clientèle demeure, pour son gouvernement, prioritaire.

Lors de la Séance de l'Assemblée du 2 novembre, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, à lui-même mentionné que la société doit se préoccuper de ces personnes et leur offrir le plus de services possible : « Quand on s'occupe de façon intensive de ces personnes, on est capable d'avoir un meilleur développement. Et je suis d'accord, on devrait s'asseoir avec les gens, les parents, les familles, de façon à voir quelles sont les meilleures façons de faire. » a affirmé M. Bolduc lorsque le député de Drummondville, Yves-François Blanchet, lui a demandé s'il profiterait de la présence des familles dans les tribunes pour donner suite à la création d'une table de travail.

Le ministre Bolduc a souligné qu'il y aura des discussions afin de trouver la bonne façon d'augmenter et d'améliorer les services, mais surtout pour avoir une plus grande préoccupation pour que cette clientèle puisse se développer de façon harmonieuse dans notre société : « Ce sont des gens qui ont leur place, ils veulent avoir une place au soleil et ils peuvent être heureux quand on s'en occupe bien. » a-t-il souligné avec conviction.

L'instigatrice de cette pétition, Marie-Michelle Lemaire, qui était présente lors de cette Assemblée, ne cachait pas son enthousiasme face aux propos tenus par le ministre de la Santé : "Je suis heureuse que les préoccupations de nos milliers de familles aient été entendues. Le gouvernement fait preuve d'une très grande ouverture. D'ailleurs, depuis le début de nos revendications, un nouveau médicament a été inscrit à la liste de la RAMQ afin de le rendre accessible à tous les patients qui en ont besoin." Malgré son enthousiasme, Mme Lemaire reste cependant prudente : "Nous resterons aux aguets tant que nous ne serons pas officiellement assis à cette table de travail." ajoute-t-elle.

La directrice de l'Association PANDA de l'Estrie, Nancy Roy, qui était également présente à l'Assemblée nationale afin d'être témoin de cette annonce en a profité pour souligner de travail remarquable de sa collègue : « C'est avec acharnement mais surtout, avec beaucoup de conviction, que Marie-Michelle mène ce projet à bout de bras. Mais ce travail est loin d'être terminé, il ne fait que commencer. » Elle rappelle que plus que jamais, il faut déterminer et mettre à jour des actions efficaces pour aider ces personnes et leur famille, d'où l'importance de regrouper les principaux partenaires concernés par l'intervention auprès de ces personnes.

Marie-Michelle Lemaire, directrice de l'Association PANDA Mauricie / Centre-du-Québec, a tenu à remercier toutes les personnes qui l'ont appuyée dans toutes ses démarches, a commencé par le député de Drummondville, Yves-François Blanchet, ainsi que tous les membres de son parti. De plus, Mme Lemaire a pu compter sur le support de nombreux professionnels de la santé, des associations PANDA à travers le Québec mais surtout, de milliers de Québécoises et Québécois touchés, de près ou de loin, par cette problématique qui ont signé la pétition.

On compte douze Associations PANDA au Québec. Ces organismes communautaires ont pour mission de regrouper, soutenir et informer les personnes concernées par le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, en plus de sensibiliser la population à la réalité vécue par ces personnes.

-30-

Source : Marie-Michelle Lemaire
1 819 314-0287
pandamauriciecentreduquebec@hotmail.com